

Progrès relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau

MISES À JOUR DE
L'INDICATEUR MONDIAL 6.5.1
ET BESOINS D'ACCÉLÉRATION
2021

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



Remerciements

Ce rapport dépend entièrement des importants efforts et contributions des hauts fonctionnaires et autres parties prenantes de plus de 170 États membres de l'ONU qui ont soumis des rapports sur l'état de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 des objectifs de développement durable (ODD) en 2020. Les points focaux nationaux ont cordonné les processus nationaux de présentation de rapports. De plus, 61 de ces pays ont organisé des ateliers multipartites dans le cadre du Programme de soutien à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) de l'ODD 6, qui ont fourni des informations précieuses sur le degré de mise en œuvre de la GIRE dans ces pays. Ces ateliers nationaux ont été co-animés par les Partenariats nationaux du Partenariat mondial pour l'eau (GWP).

Ce rapport a notamment bénéficié de la contribution et de l'examen de Paul Glennie (auteur principal et coordinateur), Maija Bertule (responsable du soutien national), Henrik Larsen (principal analyste du texte libre), Gareth James Lloyd, Joakim Harlin, Lisbet Rhiannon Hansen, Alexandra Murray, Nisha Gill Hansted, Laura Comeau, Sílvia Leirião et David Oldcorn (stagiaire) du Centre PNUE-DHI pour l'eau et l'environnement ; et (les noms suivants étant présentés par ordre alphabétique des organismes d'affiliation) Damian Indij de Cap-Net du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Sarah Tiefenauer-Linardon de la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), Marina Takane de l'analyse et de l'évaluation mondiale sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'ONU-Eau, Colin Herron, Sandra Bruehlmann et Tessa Wanders (GWP), Mark Smith de l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), Maria Schade (ONU-Eau), Stuart Crane et Kilian Christ du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), James Dalton de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Aurélien Dumont de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et Barbara Schreiner et Binayak Das du réseau d'intégrité de l'eau (WIN). Nous remercions également d'autres membres et partenaires d'ONU-Eau pour leurs retours (www.unwater.org/about-unwater/members/).

Nous sommes reconnaissants des contributions apportées par le fonds fiduciaire interinstitutionnel d'ONU-Eau du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas (BZ), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) et la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC).

Nous remercions tout particulièrement l'Agence danoise de développement international (DANIDA) pour son soutien à long terme et son engagement en faveur de la gestion durable des ressources en eau.

Citation suggérée :

PNUE (2021). Progrès relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau. Série de rapports de suivi de l'ODD 6 – mise à jour de l'état de mise en œuvre de l'indicateur mondial 6.5.1 et besoins d'accélération.

Copyright © Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2021

ISBN : 978-92-807-3878-0

Mandat n°: DEP/2376/NA



**MINISTRY OF
FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK**
Danida


**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



SWEDEN



Ministry of Infrastructure
and Water Management



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

BMZ



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sous quelque forme que ce soit, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation du titulaire des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication utilisant le présent rapport comme source. La présente publication ne peut être revendue ni servir à aucun autre usage commercial sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les demandes d'autorisation, précisant l'objet et le but de la reproduction, devront être adressées au Directeur, Division de la communication, Programme des Nations Unies pour l'environnement, P.O. Box 30552, Nairobi 00100, Kenya.

Clause de non-responsabilité

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Des directives générales concernant l'utilisation de cartes dans les publications sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.un.org/Depts/Cartographic/english/htmain.htm>. Les territoires non autonomes (tels que reconnus par les Nations Unies) sont marqués de la mention « Aucune donnée » sur les cartes, les rapports sur l'indicateur 6.5.1 des ODD pouvant ne pas être représentatifs de l'état son état de mise en œuvre dans ces territoires (www.un.org/dppa/decolonization/fr/nsqt).

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont recommandés par le Programme des Nations unies pour l'environnement ou les auteurs. L'utilisation des informations présentes dans ce document à des fins publicitaires n'est pas autorisée. Les noms et les symboles de marque sont utilisés pour des raisons éditoriales, sans volonté d'enfreindre les lois relatives aux marques ou à la propriété intellectuelle.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'excuse des éventuelles erreurs ou omissions involontairement commises.

Les cartes, les photos et les illustrations appartiennent aux auteurs indiqués.

Relecture : Strategic Agenda

Conception et présentation : Strategic Agenda

Résumé

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Objectif de développement durable (ODD) 6 :

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Cible 6.5 :

D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière

Indicateur 6.5.1 :

Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (de 0 à 100)

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est une approche qui aide à maintenir un équilibre entre les demandes concurrentes d'utilisation d'eau au sein de la société et du système économique sans compromettre la viabilité des écosystèmes essentiels. Les outils employés à cet effet sont la coordination des cadres politiques et réglementaires, les arrangements de gestion et le financement.



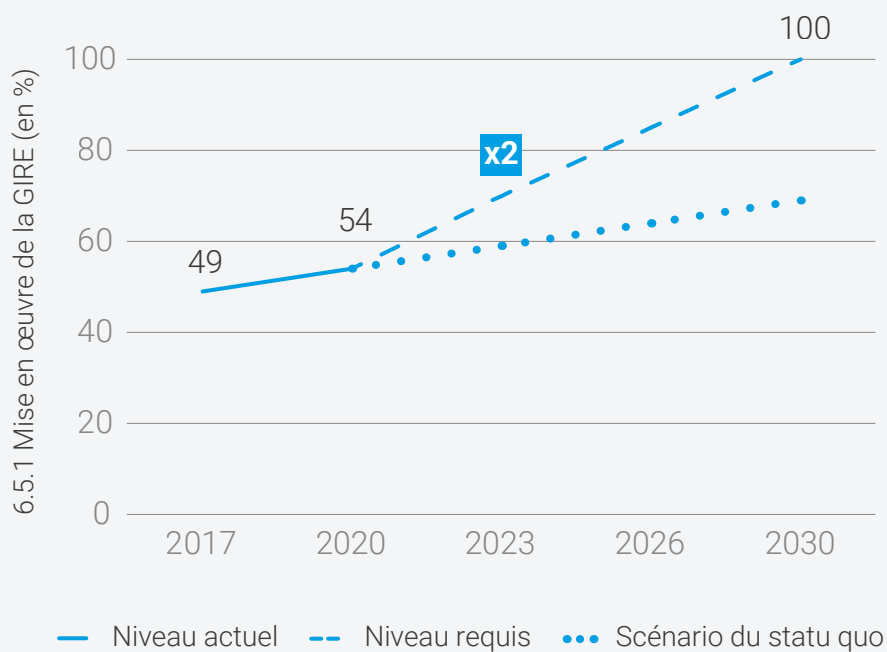
Rivière Mara (Kenya). Crédit photo : Lawrence L sur Flickr, 2010

Les progrès vers la réalisation de la cible 6.5 – les trois points clés

1. **À l'échelle mondiale, il est urgent de doubler le taux de mise en œuvre de la GIRE (Figure 1).** Malheureusement, le monde n'est pas sur la bonne voie pour

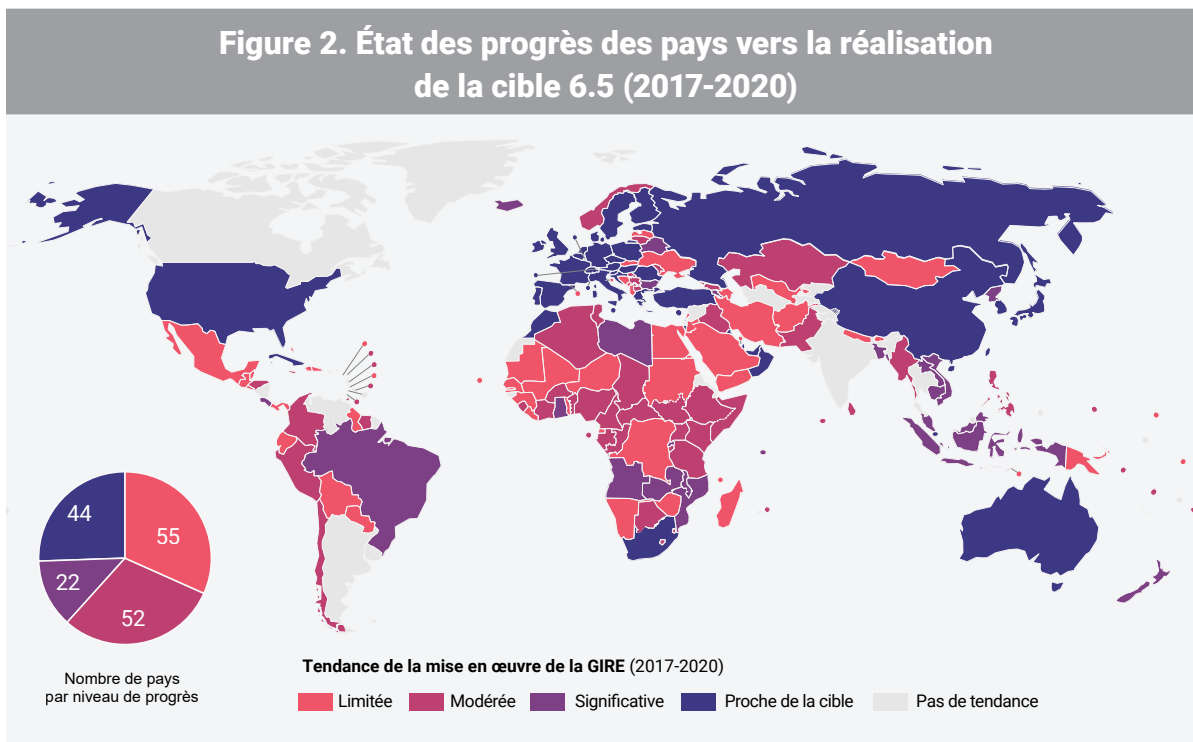
atteindre la cible 6.5 des ODD. Dans de nombreux pays faisant état d'un niveau moins avancé de mise en œuvre de la GIRE, où les défis en matière de développement sont généralement importants et les capacités relativement faibles, le taux de mise en œuvre doit bien plus que doubler.

Figure 1. Taux actuel et requis de mise en œuvre de la GIRE à l'échelle mondiale



2. Des progrès rapides et réels sont possibles.
Malheureusement, les progrès réalisés par 107 pays sont insuffisants pour atteindre la cible 6.5 de l'ODD. Dans certains pays toutefois, on observe des signes tangibles de progrès (Figure 2). Par exemple, entre 2017 et 2020, 52 pays ont réalisé des progrès modérés

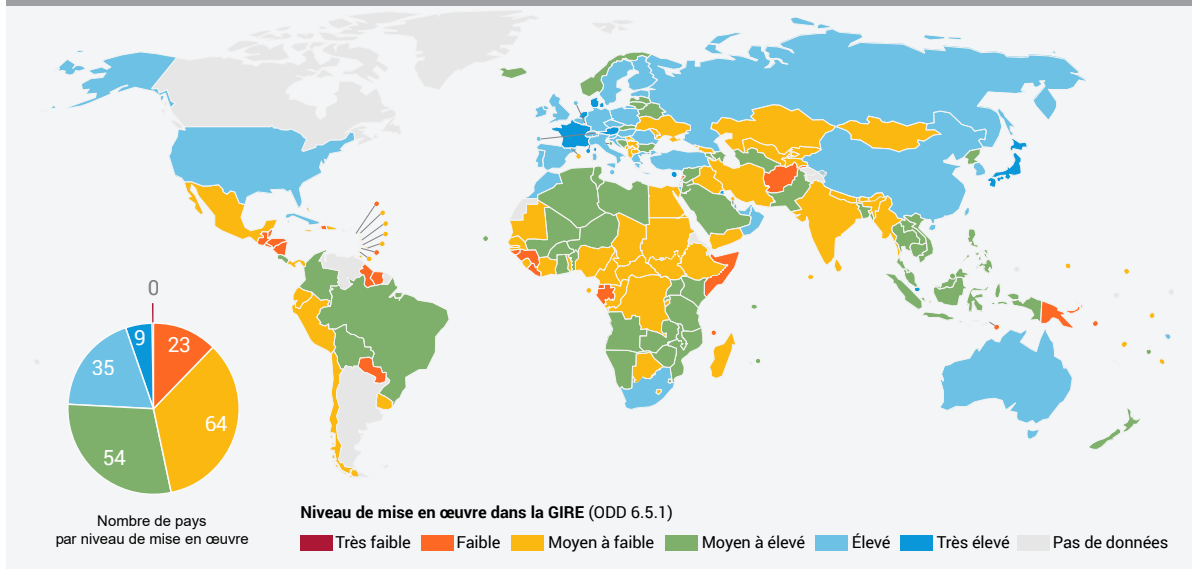
(qui doivent tout de même être accélérés) et 22 pays ont fait des progrès substantiels. Les 44 pays qui se rapprochent de la cible doivent poursuivre leurs efforts, car la réalisation des objectifs relatifs à la gestion durable des ressources en eau et le maintien des résultats obtenus est un processus continu.



3. Maintenir le statu quo n'est pas une option.
L'appel mondial à la mise en œuvre de la GIRE a été formalisé en 1992. Près de 30 ans plus tard, 87 pays (soit 47 %) indiquent encore des niveaux de mise en œuvre de la GIRE « faibles » ou « moyens à faibles » (Figure 3). Les expériences des 98 pays (soit 53 %) dont les niveaux de mise en œuvre sont « moyens à élevés » ou qui ont atteint un niveau supérieur fournissent de précieux enseignements concernant l'amélioration des différentes composantes de la GIRE.

Dans ces pays, la mise en œuvre de la GIRE s'inscrit généralement dans le cadre d'efforts ciblés et à plus long terme. Chaque pays doit déterminer le plan d'action qui correspond le mieux à ses besoins, mais pour accomplir les progrès nécessaires, nombre d'entre eux doivent absolument afficher une ferme volonté politique d'encourager le changement.

Figure 3. Niveau de mise en œuvre de la GIRE par pays (2020)



Pourquoi procéder à une gestion intégrée des ressources en eau ?

Le défi : tandis que les activités humaines exercent une pression qui augmente de façon insoutenable sur les ressources en eau, les effets des changements climatiques sont exacerbés dans le milieu aquatique. Malheureusement, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre une gestion durable de l'eau et de l'assainissement (ODD 6) d'ici 2030 : 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ; 4,2 milliards sont privées d'accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité ; 2,3 milliards vivent dans des pays confrontés à un stress hydrique ; la totalité des eaux transfrontières est couverte par des arrangements opérationnels que dans 24 des 153 pays concernés ; la pollution de l'eau est en hausse ; et les écosystèmes d'eau douce enregistrent un déclin rapide. La croissance des populations, l'augmentation de nos besoins en énergie ainsi que la nécessité de fournir des services dans des zones urbaines de taille grandissante et de répondre aux besoins industriels entraînent une hausse de la demande en eau.

Conjugués à ces difficultés, les changements climatiques accentuent la variabilité des

ressources en eau et provoquent des inondations et des sécheresses plus fréquentes et plus extrêmes, les groupes les plus vulnérables subissant des effets disproportionnés.

Une partie de la solution : il est urgent d'améliorer la façon dont nous utilisons et nous gérons nos ressources en eau afin de soutenir le développement. Relever le défi complexe des demandes et des pressions concurrentes et croissantes sur les ressources en eau nécessitera des activités coordonnées dans les domaines du financement, des cadres politiques et réglementaires, de la gestion transparente des données et des informations ainsi que de la planification multipartite à travers tous les secteurs et à tous les niveaux. En d'autres termes, la mise en œuvre de la GIRE, telle qu'évaluée par l'indicateur 6.5.1 de l'ODD, est clairement nécessaire à l'instauration d'un équilibre entre les demandes concurrentes et les conséquences d'ordre social, économique et environnemental auxquelles les ressources en eau sont confrontées dans le cadre des efforts de réalisation d'objectifs de développement durable et de résilience aux changements climatiques plus généraux.

Les pays démontrent leur engagement

En 2020, 171 pays ont investi des efforts considérables afin de remplir le questionnaire d'enquête relatif à l'indicateur 6.5.1 de l'ODD, la plupart d'entre eux ayant organisé des processus de consultation multipartites. Cet exercice a constitué une mise à jour des données de référence communiquées en 2017 pour la majorité des pays participants. Les efforts déployés font état du fort engagement des pays en faveur de la mise en œuvre de la GIRE dans le cadre des ODD¹.

Les principales difficultés de gestion

Les professionnels dans le domaine de l'eau à tous les niveaux ont maintes fois souligné l'importance de la GIRE, mais relèvent plusieurs difficultés de mise en œuvre comprenant les lacunes suivantes :

- **le manque de coordination**, d'harmonisation des politiques et de collaboration institutionnelle entre les secteurs et les parties prenantes liés à l'eau ainsi qu'entre les niveaux nationaux, infranationaux et de bassins ;
- **le financement insuffisant**, y compris la mauvaise coordination des initiatives relatives à l'eau, ainsi que l'insuffisance des capacités d'absorption et de distribution des fonds ;
- **les capacités réduites** dont les institutions disposent pour faire appliquer la loi, et dont les professionnels de l'eau sont dotés en matière d'élaboration et de mise en œuvre de programmes multisectoriels ;
- **les déficits de suivi ainsi que d'échange de données et d'informations** dans la pratique ;
- **la nature obsolète ou l'inefficacité des cadres juridiques** ;

- **le manque de reconnaissance de la valeur de la GIRE** au sein des secteurs liés à l'eau et par les ministères, y compris ceux qui sont chargés de la planification et des financements nationaux.

Cependant, la difficulté essentielle réside en l'obtention d'un engagement politique aux plus hauts niveaux et de la part de multiples secteurs à faire de la mise en œuvre de la GIRE une priorité en tant que facteur de réalisation de bien d'autres ODD.

Principales recommandations pour faire progresser la gestion intégrée des ressources en eau

Outils clés

1. **Renforcement de la volonté politique au moyen d'actions de plaidoyer et de communication** : en l'absence d'un soutien politique de haut niveau, les pays ne parviendront pas à une gestion durable des ressources en eau. Obtenir ce type d'appui est essentiel à la mise en place des mesures, des financements et des activités de suivi nécessaires. Il est possible d'y parvenir en communiquant et en démontrant clairement aux parties prenantes clés de tous les niveaux et de différents secteurs l'importance que la GIRE revêt dans le cadre de la réalisation de multiples ODD.
2. **Planification des actions** : les pays peuvent élaborer des plans d'action de la GIRE ou des documents similaires afin de cibler, de hiérarchiser et de coordonner les interventions. Chaque pays doit définir et formaliser la voie qu'il lui faut emprunter pour progresser. Une bonne source d'inspiration est l'ensemble de mesures d'accélération

¹ Les pays qui ont communiqué des données au sujet de l'indicateur 6.5.1 en 2017 et en 2020 sont au nombre de 186.

de la GIRE² du programme de soutien à l'ODD 6 GIRE³, qui contient des orientations et est accessible à l'ensemble des pays.

Mesures de soutien

- 3. Coordination et alignement :** la coordination au sein de secteur de l'eau et avec d'autres secteurs doit être considérée comme prioritaire et renforcée. Par exemple, il faudrait adopter des approches politiques intégrées dans les domaines de l'investissement et de la gestion de l'approvisionnement en eau, du traitement et de la réutilisation des eaux usées, de l'utilisation des ressources hydriques et de son efficacité dans le secteur agricole, de l'industrie et de la production d'énergie, de la protection et de la restauration des écosystèmes ainsi que des catastrophes liées à l'eau. Repérer les possibilités d'intégrer la gestion des ressources en eau à des programmes et à des processus de planification sectoriels (notamment en matière de changements climatiques, d'agriculture et de réduction de la pauvreté) ainsi que d'établir des mécanismes de coordination formels au mandat institutionnel, aux responsabilités et aux mesures incitatives clairement définis.
- 4. Financement :** il est notamment possible de se concentrer sur : a) l'augmentation des investissements publics directs appuyés par des politiques adéquates ; b) la hausse des recettes tirées des services traditionnellement et non traditionnellement fournis par l'eau et les écosystèmes ; c) la transparence, la lutte contre la corruption et la responsabilité ; et d) la mise à profit des occasions offertes par les programmes de soutien au relèvement (COVID-19, catastrophes naturelles), en utilisant des mécanismes de coordination de la GIRE et des méthodes de participation des parties prenantes en tant qu'outils de coordination des multiples interventions menées dans chaque secteur.
- 5. Gestion des bassins et des aquifères :** l'établissement d'organismes responsables des bassins et des aquifères bénéficiant d'un mandat clair et de liens solides avec les départements et organes gouvernementaux locaux doit constituer une priorité. Il est également nécessaire de disposer de capacités techniques de suivi des ressources en eau et de leur utilisation ainsi que d'obtenir des financements.
- 6. Renforcement des capacités :** il s'agit de définir, comparer et combler les lacunes en matière de capacités des principales institutions ainsi que d'instaurer des mesures incitatives visant à maintenir le personnel qualifié en poste et à encourager l'équilibre entre les sexes. Renforcer les capacités individuelles et institutionnelles à travers des programmes de formation, d'apprentissage entre pairs, de partenariats avec des universités, d'échanges d'expériences, de trajectoires de développement professionnel et d'évaluations périodiques. Garantir la disponibilité de capacités suffisantes et d'outils de gestion appropriés et transparents en vue de faire appliquer la loi, y compris dans le cadre de l'augmentation des recettes. L'objectif doit être de renforcer les capacités des institutions à long terme, de façon harmonisée avec des mandats institutionnels clairs.
- 7. Gestion des données et des informations :** il est notamment possible : a) de développer un système d'information national en ligne (ou d'un outil similaire) pour la GIRE, qui compile et standardise les données et les informations pertinentes sur l'utilisation et l'allocation de l'eau provenant de différentes entités ; b) d'obtenir des financements afin d'établir des réseaux de suivi harmonisés, en employant des technologies et des approches modernes lorsque la situation s'y prête ; c) d'encourager

2 Consulter la page suivante : www.gwp.org/en/sdg6support/consultations/where-we-need-to-go/acceleration-package.

3 Consulter la page suivante : <https://www.gwp.org/en/sdg6support>.

les partenaires nationaux et internationaux à partager les données relatives à l'eau qui peuvent être d'intérêt national ; et d) de garantir que les informations sont accessibles et facilement compréhensibles pour toutes les parties prenantes.

8. **Participation inclusive** : les meilleures façons de promouvoir la participation inclusive des parties prenantes en vue de garantir le caractère équitable et durable de la gestion et de l'utilisation des ressources en eaux dépendent du contexte. Cependant, l'expérience démontre généralement l'obtention de meilleurs résultats lorsque les parties prenantes participent significativement pour le moins à l'élaboration des politiques et aux processus de planification. Dans de nombreux pays, cette approche permettra de tenir compte des groupes vulnérables et d'intégrer les

questions liées au genre. Certains pays incluent des dispositions relatives à la participation dans leur législation.

9. **Cadres juridiques** : il s'agit d'élaborer ou de mettre à jour des lois intégrant des approches progressistes et coordonnées de gestion des ressources en eau ainsi que de garantir l'alignement des politiques nouvelles et existantes en matière d'utilisation et de pollution de l'eau.
10. **Coopération transfrontière** : il est nécessaire de promouvoir l'importance de la coopération transfrontière auprès des entités nationales et riveraines en vue de garantir la disponibilité d'un soutien politique et de ressources. Il peut être utile de se fonder sur des cadres régionaux et internationaux afin de renforcer l'adhésion des parties prenantes politiques à l'échelle des bassins et des aquifères⁴.

Informations, outils de soutien et exemples de mesures supplémentaires

Le portail de données sur la GIRE (<http://iwrmdataportal.unepdhi.org>) contient des rapports nationaux de suivi de l'indicateur 6.5.1, des synthèses visuelles des rapports nationaux, des rapports mondiaux et régionaux, une base de données sur les résultats, une méthodologie et un centre d'aide.

Le programme de soutien à l'ODD 6 GIRE (www.gwp.org/en/sdg6support) aide les gouvernements à concevoir et à mettre en œuvre des interventions nationales dans le cadre de l'indicateur 6.5.1 en vue d'accélérer les efforts de réalisation des ODD liés à l'eau et d'autres objectifs de développement de même nature, conformément aux priorités nationales. Il consiste en trois étapes : 1) aider les pays à identifier les défis à travers les rapports de suivi de l'indicateur 6.5.1 de l'ODD ; 2) élaborer des plans d'actions avec le soutien d'un ensemble de mesures d'accélération ; et 3) mettre en œuvre des solutions, y compris un répertoire d'actions.

La boîte à outils du Partenariat mondial pour l'eau. Le centre d'action pour la GIRE (www.gwptoolbox.org) comprend des orientations techniques et des études de cas concernant tous les aspects de la mise en œuvre de la GIRE, y compris des dispositifs interactifs destinés à l'échange de connaissances entre acteurs de la GIRE.

Le portail de données d'ONU-Eau sur l'ODD 6 (www.sdg6data.org) comporte des jeux de données mondiaux relatifs à l'ensemble des indicateurs de l'ODD 6.

Le Cadre mondial d'accélération de l'ODD 6 (www.unwater.org/sdg6-action-space) est une initiative dirigée par ONU-Eau qui vise à coordonner le soutien apporté aux pays par la communauté internationale en matière de réalisation de l'ODD 6. Il s'articule autour de cinq accélérateurs : l'optimisation du financement, l'amélioration des données et des informations, le renforcement des capacités, l'innovation et la gouvernance.

⁴ L'indicateur 6.5.2 de l'ODD traite également des arrangements opérationnels de coopération transfrontière.



Vallée du Ziz (Maroc). Crédit photo : Alexander Schimmeck sur Unsplash

En savoir plus sur les progrès relatifs à l'ODD 6

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Où en est la réalisation de l'ODD 6 dans le monde ? Visualisez, analysez et téléchargez les données mondiales, régionales et nationales relatives à l'eau et à l'assainissement à l'adresse suivante : <https://www.sdg6data.org/>

L'ODD 6 élargit l'accent mis par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur l'eau de boisson et l'assainissement de base afin d'y inclure la gestion de toutes les ressources en eau, des eaux usées et des ressources écosystémiques, tout en reconnaissant l'importance d'un environnement favorable. Faire converger ces aspects constitue une première étape en vue de contrer la fragmentation sectorielle et de permettre une gestion cohérente et durable. Cela représente également une avancée importante en faveur de la gestion durable de l'eau.

Le suivi des progrès relatifs à la mise en œuvre de l'ODD 6 joue un rôle central dans sa réalisation. Des données de haute qualité aident les responsables politiques et les décideurs de tous les niveaux du gouvernement à identifier les difficultés et les possibilités, à définir les priorités en vue d'une mise en œuvre plus efficace et efficiente, à établir des rapports sur les progrès, à accroître la responsabilité et à encourager l'appui politique ainsi que des secteurs public et privé en vue de nouveaux investissements.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 précise que le suivi et l'examen mondiaux reposeront principalement sur les sources officielles nationales de données. Les données sont compilées et vérifiées par les organismes des Nations Unies responsables, qui adressent une demande de nouvelles données aux référents nationaux tous les deux à trois ans, tout en fournissant un soutien au renforcement des capacités. La dernière campagne mondiale de collecte de données a eu lieu en 2020 et a permis de mettre à jour l'état d'avancement de neuf des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 (voir ci-dessous). Les rapports établis présentent une analyse détaillée de la situation actuelle, des précédents progrès de mise en œuvre et des mesures d'accélération nécessaires des cibles de l'ODD 6.

Il est essentiel de regrouper les données relatives à tous les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 ainsi qu'à d'autres paramètres sociaux, économiques et environnementaux fondamentaux afin d'effectuer une évaluation et une analyse complètes de l'avancement global de l'ODD 6. Il s'agit précisément de la fonction remplie par le portail de données sur l'ODD 6, qui permet aux acteurs mondiaux, régionaux et nationaux de différents secteurs d'obtenir une vue d'ensemble et les aide à prendre des décisions favorisant la mise en œuvre de tous les ODD. En outre, ONU-Eau publie régulièrement des rapports de synthèse au sujet de l'avancement global de l'ODD 6.



<p>Rapport de synthèse 2021 sur les progrès relatifs à l'ODD 6 pour l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de tous les indicateurs mondiaux de l'ODD 6. Publié par ONU-Eau dans le cadre de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/summary-progress-update-2021-sdg-6-water-and-sanitation-for-all/</p>
<p>Progrès relatifs à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène au sein des foyers – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet des indicateurs 6.1.1 et 6.2.1 de l'ODD. Publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).</p> <p>https://www.unwater.org/publications/who-unicef-joint-monitoring-program-for-water-supply-sanitation-and-hygiene-jmp-progress-on-household-drinking-water-sanitation-and-hygiene-2000-2020/</p>
<p>Progrès relatifs au traitement des eaux usées – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.3.1 de l'ODD. Publié par l'OMS et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-wastewater-treatment-631-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à la qualité de l'eau ambiante – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.3.2 de l'ODD. Publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-ambient-water-quality-632-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.4.1 de l'ODD. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-water-use-efficiency-641-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs au niveau de stress hydrique – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.4.2 de l'ODD. Publié par la FAO pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-level-of-water-stress-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.5.1 de l'ODD. Publié par le PNUE pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-integrated-water-resources-management-651-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.5.2 de l'ODD. Publié par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-transboundary-water-cooperation-652-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs aux écosystèmes liés à l'eau – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.6.1 de l'ODD. Publié par le PNUE pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-water-related-ecosystems-661-2021-update/</p>
<p>Systèmes nationaux d'appui à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène – Rapport sur la situation mondiale en 2019</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet des indicateurs 6.a.1. et 6.b.1 de l'ODD. Publié par l'OMS pour le compte d'ONU-Eau dans le cadre de l'analyse et de l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/un-water-glaas-2019-national-systems-to-support-drinking-water-sanitation-and-hygiene-global-status-report-2019/</p>

Présentation de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6

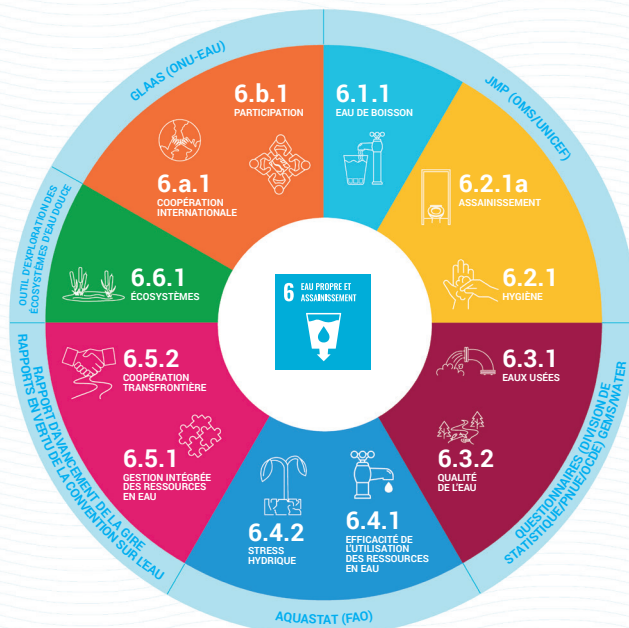
Par l'intermédiaire de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'objectif de développement durable (ODD) 6, les Nations Unies se proposent d'aider les pays à assurer le suivi des problématiques liées à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'à compiler les données nationales permettant de rendre compte des progrès mondiaux vers la réalisation de l'ODD 6.

L'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 rassemble les organismes des Nations Unies formellement mandatés pour compiler les données nationales relatives aux indicateurs mondiaux de l'ODD 6, et s'appuie sur des efforts continus tels que le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), le Système mondial de surveillance continue de l'environnement pour l'eau douce (GEMS/Water), le Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture (AQUASTAT) ainsi que l'analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau.

Ces efforts conjoints facilitent la création de synergies entre les organismes des Nations Unies et l'harmonisation des méthodes et des demandes de données, décuplant le rayonnement de l'information et réduisant la charge que représente l'établissement de rapports. À l'échelle nationale, l'initiative promeut également la collaboration intersectorielle en plus de la consolidation des capacités de différentes organisations et des données dont elles disposent.

L'objectif global de l'initiative est d'accélérer la réalisation de l'ODD 6 en renforçant la disponibilité de données de haute qualité pouvant servir de fondement à l'élaboration de politiques, à la réglementation, à la planification et aux investissements à tous les niveaux. Plus particulièrement, l'initiative vise à soutenir les pays dans le cadre de la collecte, de l'analyse et du suivi des données relatives à l'ODD 6, ainsi qu'à aider les responsables politiques et les décideurs à utiliser ces données à tous les niveaux.

- De plus amples informations sur le suivi de l'ODD 6 et l'établissement de rapports sont disponibles à l'adresse suivante : www.sdg6monitoring.org.
- Les rapports d'avancement concernant l'ODD 6 dans son ensemble et chacun de ses indicateurs peuvent être consultés à l'adresse suivante : https://www.unwater.org/publication_categories/sdg6-progress-reports/.
- Les données mondiales, régionales et nationales les plus récentes sur l'ODD 6 sont accessibles à l'adresse suivante : www.sdg6data.org.



INDICATEURS	ORGANISMES RESPONSABLES
6.1.1 Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	OMS, UNICEF
6.2.1 Pourcentage de la population utilisant a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité et b) des installations de lavage des mains à l'eau et au savon	OMS, UNICEF
6.3.1 Proportion des eaux usées ménagères et industrielles traitée sans danger	OMS, ONU-Habitat, Division de statistique
6.3.2 Proportion des masses d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne	PNUE
6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau dans le temps	FAO
6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles	FAO
6.5.1 Degré de gestion intégrée des ressources en eau	PNUE
6.5.2 Proportion de bassins hydriques transfrontières où la coopération en matière d'eau est régie par un arrangement opérationnel	CEE-ONU, UNESCO
6.6.1 Variation de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau dans le temps	PNUE, Ramsar
6.a.1 Montant des dépenses d'aide publique au développement consacrées à l'eau et à l'assainissement incluses dans un plan de dépenses coordonné par le gouvernement	OMS, OCDE
6.b.1 Pourcentage d'administrations locales disposant de politiques et de procédures opérationnelles en matière de participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement	OMS, OCDE

Rapports d'ONU-Eau

ONU-Eau assure la coordination des actions des organismes des Nations Unies et des organisations internationales intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Son objectif est d'aider avec plus d'efficacité les États membres à conclure des accords internationaux relatifs à l'eau et à l'assainissement. Ses publications s'appuient sur l'expérience et l'expertise de ses membres et partenaires.

<p>Rapport de synthèse sur l'avancement de l'ODD 6 – Mise à jour 2021</p>	<p>Ce rapport de synthèse fait le point sur l'avancement global de l'ODD 6 et définit les domaines où les efforts doivent être accélérés en priorité. Il est élaboré par l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6 et contient les dernières données nationales, régionales et mondiales relatives à tous les indicateurs mondiaux de l'ODD 6.</p>
<p>Série de huit rapports sur l'avancement de l'ODD 6 par indicateur mondial – Mise à jour 2021</p>	<p>Ces rapports fournissent une mise à jour ainsi qu'une analyse détaillée des données relatives à l'avancement des différentes cibles de l'ODD 6 et définissent les domaines où il est prioritaire d'accélérer les efforts. Il s'agit des rapports sur les progrès relatifs à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène au sein des foyers (OMS et UNICEF) ; les progrès relatifs au traitement des eaux usées (OMS et ONU-Habitat) ; les progrès relatifs à la qualité de l'eau ambiante (PNUE) ; les progrès relatifs à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau (FAO) ; les progrès relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau (PNUE) ; les progrès relatifs à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières (CEE-ONU et UNESCO) ; et les progrès relatifs aux écosystèmes liés à l'eau (PNUE). Élaborés par les organismes des Nations Unies dépositaires, ces rapports présentent les données nationales, régionales et mondiales nouvellement disponibles au sujet des indicateurs mondiaux de l'ODD 6.</p>
<p>Analyse et évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)</p>	<p>L'analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable sont effectuées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour le compte d'ONU-Eau. Elles font le point sur l'ensemble des cadres stratégiques, des arrangements institutionnels, des ressources humaines ainsi que des sources de financement nationales et internationales à l'appui de l'assainissement et de l'eau de boisson à travers le monde. L'analyse et l'évaluation mondiales contribuent sensiblement aux activités du partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) ainsi qu'aux rapports sur l'avancement de l'ODD 6 (mentionnés ci-dessus).</p>
<p>Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau</p>	<p>Rapport phare d'ONU-Eau concernant les problématiques liées à l'eau et à l'assainissement, le rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR) traite d'un thème principal différent chaque année. Ce rapport est publié par l'UNESCO pour le compte d'ONU-Eau et son élaboration est coordonnée par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau. Sur la base de travaux effectués par les entités membres et partenaires d'ONU-Eau, il présente des informations concernant les principaux aspects dominants de l'état, de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau douce et des systèmes d'assainissement. Dévoilé à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, ce rapport fournit aux décideurs des connaissances et des outils utiles à la conception et à l'application de politiques durables en matière d'eau. Il propose également des bonnes pratiques ainsi que des analyses poussées afin de favoriser la formulation d'idées et la prise de mesures visant à améliorer la gouvernance au sein et au-delà du secteur de l'eau.</p>

Rapports de situation du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)	Le programme commun est rattaché à ONU-Eau et est chargé du suivi global de l'avancement des cibles de l'ODD 6 concernant l'accès de tous à une eau de boisson sûre et abordable ainsi qu'à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables. Tous les deux ans, le programme commun publie des estimations mises à jour ainsi que des rapports de situation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène au sein des foyers, des écoles et des établissements de santé.
Notes politiques et analytiques	Les notes politiques d'ONU-Eau se fondent sur l'expertise commune du système des Nations Unies pour fournir des orientations brèves et informatives sur les questions les plus urgentes liées à l'eau douce. Les notes analytiques offrent une réflexion sur les nouvelles problématiques et peuvent servir de base à d'autres recherches, débats et orientations politiques.

Publications d'ONU-Eau à venir

- UN-Water Policy Brief on Gender and Water (note politique d'ONU-Eau concernant le genre et l'eau)
- Update of UN-Water Policy Brief on Transboundary Waters Cooperation (mise à jour de la note politique d'ONU-Eau concernant la coopération dans le domaine des eaux transfrontières)
- UN-Water Analytical Brief on Water Efficiency (note analytique d'ONU-Eau concernant l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau)

Pour en savoir plus, veuillez consulter la page suivante : <https://www.unwater.org/unwater-publications/>.

